

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR VER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ons générales :

cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

en cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19- 0039567

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

266714

Matricule : 14.17

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

WASMIH MOHAMED

Date de naissance :

10/01/1949

Adresse :

33 Rue 131 GRN QUARTIER ou LFA
CASABLANCA

Tél. : 06 77 06 60 53

Total des frais engagés : 652,90 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

دكتور هرشي رشيد
Dr. HIRICHI Rachid
Médecine Générale
96, Av Gueld Tamaïl Clé El Oule
380 - Tel : 05 27 10 43 96

Date de consultation : 28/04/2022

Nom et prénom du malade : WASMIH

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA + Toux de geste

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28/04/2022

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° P19-039567

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 14.17

Nom de l'adhérent(e) : WASMIH

Total des frais engagés : 652,90

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/04/2023	CEM	1.5	150,00 HT	Dr. HACHICHE HACHICHE Généraliste Quartier: 1000 Tunis 27/04/2023
10/04/2023	CEM	1.5	150,00 HT	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>PHARMACIE DE LA MILAYA ZEKRI Abdellali Docteur en Pharmacie 222, Bd. Oued Moulouya - El Oued Casablanca Tel 06 22 50 51 13</p>	<u>28/04/2020</u>	<u>502.00</u>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	
D	00000000	00000000		
B	35533411	11433553		
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur HRICHI Rachid

MEDECINE GENERALE

295, Av. Oued Tansift (24, Gpe E)

Cité El Oulfa – CASABLANCA

Tél. : 0527 19 43 96

الدكتور الحريشى رشيد

الطب العام

Dr. HRICHI Rachid
Medecine Générale
95, Av. Oued Tansift Cité El Oulfa
Tél. : 05 27 19 43 96

295، شارع وادي تانسيفت (24، مجموعة E)
حي الألفة - الدار البيضاء
الهاتف : 0527 19 43 96 : 0527 19 43 96

Casablanca, le : 28/04/2020 : الدار البيضاء، في

149.00

Prugen 100
mg 1



LA MILAYA
Medecine Générale
Cité El Oulfa

149,00

PPV 149DH20
PER 01/23
LOT J085

46.50

Tensomine 100



46,50

PPV 46,50
PER 01/23
LOT J085

40.40

Meteospasmyl
100 mg x 30



METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvérolé citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Oulou - Casablanca

6 118001 100293

08.80

Neofert 160



NEOFORTAN® 160 mg
PPV 98DH80
EXP 11/2022
LOT 98044 4

140.00

oeds 25/56



LOT : 191343
PER : 04-22
PPV : 140,00 DH

14.00x2

Dolip 18
mg x 2



PPV:14DH00
PER:03/23
LOT:J869

T = 502.50

Dr. HRICHI Rachid
Medecine Générale
95, Av. Oued Tansift Cité El Oulfa
Tél. : 05 27 19 43 96

PPV:14DH00
PER:11/22
LOT:I2591